

Enquête « AlcalUN »

Alcalinisation chez les Urologues et les Néphrologues

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit un agent alcalinisant :

Nous avons sollicité votre médecin pour participer à l'enquête « AlcalUN » coordonnée par le Docteur Julie BEAUME et sous la responsabilité du Club des Jeunes Néphrologues. Le but de cette enquête est d'évaluer les habitudes de prescription et l'impact du bicarbonate chez des patients qui, comme vous, en ont besoin en France.

A ce titre, votre médecin remplira sans mention du nom et du prénom, des questionnaires vous concernant : il ne sera donc pas possible de vous identifier directement.

La participation à cette enquête ne nécessite aucune visite médicale supplémentaire, examen complémentaire (pas de prise de sang ou d'analyse autre) et ne modifiera pas vos soins et votre traitement.

Les questionnaires remplis à l'occasion de cette recherche seront conservés pendant une durée de 15 ans.

Les données recueillies resteront strictement confidentielles : elles ne pourront pas être cédées.

Cette recherche a par ailleurs reçu un avis favorable du Comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé le 12/07/2016. Cette recherche a par ailleurs reçu un avis favorable de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Bien entendu, il vous est possible de refuser de participer à cette recherche, sans aucune justification. Votre non-participation ne modifiera en rien votre traitement et votre suivi médical habituels. Les données vous concernant comportant uniquement des données non identifiantes au moment de leur enregistrement (par un numéro et les initiales de vos noms et prénoms), elles ne peuvent pas permettre de vous reconnaître. En revanche, conformément aux dispositions de la CNIL (loi du 6 janvier 1978 modifiée « relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés »), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant : pour cela, il suffit d'en faire au médecin qui vous suit habituellement et qui a communiqué ces données. Vous pouvez exercer à tout moment votre droit de retrait de cette recherche. Vous pourrez par ailleurs être informés des résultats si vous le souhaitez.

Si la participation est suffisamment importante, les résultats de l'enquête « AlcalUN » pourraient être largement diffusés et améliorer le traitement d'autres patients.

Nous vous remercions de votre aide.